

## 16 Faits divers &amp; Justice

## Coups et blessures volontaires à Oyem

## Il assène 17 coups de couteau à son ex

ANS

Oyem/Gabon

**UNE** jeune compatriote de 27 ans, Charlene Mekuie M'Akue, sans emploi, domiciliée au quartier Ngouema, dans le deuxième arrondissement de la commune d'Oyem, a été sauvagement agressée à la mi-journée, le jeudi 24 décembre dernier, non loin de la tribune officielle de cette ville, par son ex-concubin, Ulrich Donald Mba Menie, lui aussi Gabonais, 30 ans, chauffeur de profession. Visiblement emporté par la colère, ce dernier a asséné 17 coups de couteau à la malheureuse, occasionnant ainsi de graves blessures sur plusieurs parties de son corps.

Ce jour de jeudi, les Oyémois, à l'instar d'autres habitants du pays et d'ailleurs, sont absorbés par les préparatifs de la célébration de la fête de la Nativité. Pendant ce temps,



Photo : Alexis NDONG SIMA

Ulrich Donald Mba Menié tenant dans sa main droite le couteau utilisé pour "punir" son ex.

le couple, qui vit désormais séparé après 11 ans de vie commune, sort pour une énième fois du service des affaires sociales, où les deux ex-concubins viennent de conclure un arrangement à l'amiable pour la garde des trois enfants issus de leur amour brisé. Mais alors qu'ils cheminent ensemble à hauteur de la tribune officielle,

une violente dispute éclate entre eux. De fait, Ulrich Donald Mba Menie s'insurge contre le fait que Charlene Mekuie M'Akue refuse catégoriquement que lui, le père géniteur, assure la garde des enfants. Mais ce qui met davantage l'homme en courroux, ce sont des mots prononcés à son endroit, de façon tout à fait inattendue, par l'impru-



Photo : Alexis NDONG SIMA

Charlene Mekuie M'Akue va devoir passer les fêtes à l'hôpital.

dente Charlene : « Tu ne vaux pas mon nouveau gars. Tu n'arrives même pas à sa cheville, il peut même te le démontrer ici à Oyem! » Se sentant blessé et humilié, l'homme se saisit d'un couteau, préalablement rangé dans son sac et, avec toute la rage, se met le planter sur la tête, les avant-bras, le flanc, les cuisses et les pieds de la

jeune femme. Celle-ci hurle de douleurs, pendant que du sang gicle des différentes parties du corps ainsi transpercées. Mba Menie tente ensuite de s'enfuir, mais il est vite rattrapé par la foule, qui crie déjà au lynchage. Il n'aura d'ailleurs la vie sauve que grâce à la prompt intervention des éléments de la Police d'investigations judiciaires

(Pij), sur la scène du drame.

Conduit par la suite au poste de police, l'individu reconnaît sans ambages les faits qui lui sont reprochés. Déclarant avoir agi sous l'effet de la colère, il affirme notamment qu'il n'en pouvait plus de supporter cette humiliation que Charlene lui infligeait sans cesse. Il voulait donc en finir une fois pour toutes avec elle. Heureusement, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'aura pas réussi à atteindre ses desseins funestes, la victime ayant été transportée vers une structure sanitaire où elle a dû subir une intervention chirurgicale en urgence et où, indique-t-on, ses jours ne seraient pas en danger. Charlene Mekuie M'Akue devra, cependant, garder son lit d'hôpital pendant toutes les fêtes de fin d'année. Quant à son bourreau présumé, il sera présenté cette semaine devant le procureur d'Oyem.

## Lutte contre le braconnage

## Des tueurs d'éléphant sous les verrous à Tchibanga

M-M.

Tchibanga/Gabon

**QUATRE** des six individus partis dernièrement de Libreville pour Tchibanga, à bord d'un véhicule de marque Mitsubishi double cabine, immatriculé 5265 G1X, viennent d'être placés sous mandat de dépôt par le parquet de la localité, pour s'être livrés à l'abattage d'un éléphant.

Tout serait parti d'un certain Nkie Mba, qui fait croire aux autres membres du groupe qu'il détient un permis d'abattage de cet animal, du reste espèce intégralement protégée. Il prend

donc attache avec Yves Christian Moucketou, agent au service projet inventaire des Eaux et Forêts de Libreville, et Styve Mbogho, qui lui fournissent chacun une carabine 458. Les deux amis font partie depuis longtemps d'un réseau entretenu par Mouity Disinga, chargeur à la Gare-Routière de Libreville. Ndong Bengone et Yves Ndembé sont aussi enrôlés dans l'affaire.

A leur arrivée dans le chef-lieu de la Nyanga, ils sont tous reçus par le pisteur Edgard Mbadinga, avant de se déployer dans les environs du village Mivemba, situé sur la route Tchibanga-Mayumba. Un éléphant y est abattu, les défenses d'ivoire prélevées, puis



Photo : Mihindou-Mihindou

La bande à Nkie Mba au poste de gendarmerie.

acheminés sur Ndendé pour être commercialisées. Entre-temps, grâce à des fuites, les agents de la brigade de recherche sont mis au parfum de l'opération. Ils ne tardent pas à l'interpeller les présumés

braconniers qui, peu avant de partir à Ndendé, ont pris le soin de cacher les deux armes à 6 km environ de la ville.

Mais, comme ils savent si bien le faire, les gendarmes, lors de l'interro-

gatoire, réussissent à faire cracher le morceau aux mis en cause. Les carabines sont saisies au cours d'une descente des pandores sur le terrain. Déféré devant le parquet

de Tchibanga, plus de la moitié du groupe a été placé sous mandat de dépôt. Seuls Mouity Disinga, Yves Ndembé et Edgard Mbadinga seront mis hors de cause

## Trafic de stupéfiants à Ntoun

## Un fonctionnaire des Mines de nouveau à "Sans-Famille"

SCOM

Libreville/Gabon

Au cours d'un contrôle de routine au poste de la brigade territoriale de Ntoun, chef-lieu du département du Komo-Mondah, les agents de cette unité ont appréhendé, le 18 décembre 2015 dernier, Saint-Clair Minko mi-Nzoghe, Gabonais, la cinquantaine

environ, agent du ministère des Mines et de l'Industrie. Celui-ci avait en sa possession, deux cuisses de chanvre indien.

Déféré devant le parquet de Libreville, quatre jours plus tard, le présumé dealer a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Gros-Bouquet. Un univers carcéral qui ne lui serait pas étranger, pour y avoir déjà séjourné par le passé, pour les mêmes motifs.

C'est à bord de son véhicule de marque Toyota Picnic, immatriculé DJ-779-AA, que cet agent de l'État est neutralisé. Grâce notamment à des renseignements fournis aux gendarmes par des indices depuis Kango. En effet, sieur Minko mi-Nzoghe, qui roule dans le sens Kango-Ntoun, vient de Medoune où, semble-t-il, il s'est approvisionné auprès de ses fournisseurs. « Afin de franchir les postes

de contrôle sans trop de difficultés, le mis en cause a même arboré une tenue militaire. Histoire de se faire passer pour un frère d'armes. Lors de l'interrogatoire, nous avons appris que le produit devait être écoulé dans le secteur des deux Lions à Ntoun », indique un enquêteur. Mais le stupéfiant n'arrivera pas à bon port, le conducteur du véhicule ayant été intercepté par les fins limiers.



L'BEK 2015